

M. le ministre de l'instruction publique a autorisé M. Alfred Holmes, violoniste du plus grand talent, à organiser, dans la salle des concerts du lycée Louis-le-Grand, une série de séances de musique de chambre graduées de manière à compléter un enseignement musical. Ces séances se suivent de quinzaine en quinzaine, le dimanche à deux heures; elles ont pour but l'exécution de morceaux choisis dans l'œuvre des grands maîtres de l'art classique. Nous avons assisté à la première de ces auditions le dimanche 21 janvier. Le programme était fort intéressant; il n'avait que le défaut d'être trop riche. Je me suis bien gardé, pour mon compte, de le trouver long; mais il dépassait certainement à mesure d'attention que l'on peut exiger des élèves, surtout dans les commencemens. Le quintette en *sol* mineur de Mozart, pour deux violons, deux altos et violoncelle, et qui n'est que l'arrangement pour instrumens à cordes du fameux quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle, a été supérieurement rendu par MM. A. Holmes, Léhon, A. Bessems, Brunkmann et M... Après une sarabande de J.-S. Bach, jouée avec beaucoup de délicatesse par M. M..., est venu le dixième quatuor de Beethoven, celui des *Lyres*; une merveille! M. Holmes a fait admirer la grâce et la souplesse de son jeu dans l'adagio si empreint de tendresse et de mélancolie, et M. Bessems a été fort applaudi dans sa variation de l'allegretto, dont il a toutefois un peu trop ralenti le mouvement. M. de La Nux, le pianiste classique par excellence, a admirablement joué deux délicieuses romances sans paroles de Mendelssohn; mais rien n'égale l'impression produite par M. Holmes dans l'adagio du 9<sup>e</sup> concerto de Spohr. Quelle puissance et quelle flexibilité d'archet! quelle expression pathétique et passionnée! quels accens pénétrants! — La séance s'est terminée par le gracieux trio en *ut* de Haydn.

Cette analyse est bien incomplète; mais je voudrais essayer de faire ressortir les avantages de cette innovation dans les exercices du lycée Louis-le-Grand.

Par cette mesure, et nous espérons bien qu'elle s'étendra peu à peu à d'autres établissemens, M. Duruy vient de témoigner de nouveau de cette haute sollicitude pour les progrès de l'enseignement musical qui lui a déjà inspiré son arrêté, actuellement en vigueur dans les lycées, par lequel l'étude du solfège, de la lecture et de la dictée musicales, celle du chant d'ensemble, sont rendues obligatoires jusqu'à la quatrième inclusivement et facultatives pour les élèves des écoles supérieures. On peut dire même que ces deux mesures se complètent l'une l'autre. A l'éducation qui est le fruit des premiers principes théoriques, des notions élémentaires de l'art, éducation perfectionnée et couronnée par la pratique du chant en parties, viendra se joindre cette autre éducation qui résulte de l'audition fréquente des chefs-d'œuvre des maîtres, de l'initiation lente et progressive aux secrets de cette langue spéciale qu'ils ont parlée, et qui, comme la langue à notre usage, a ses lois, sa syntaxe, sa logique, ses parties du discours, ses genres d'éloquence, familier, tempéré, poétique, dramatique et sublime. Nul doute que les œuvres de musique de chambre de Jean Sébastien et d'Emmanuel Bach, que les quatre-vingt-trois quatuors pour instrumens à cordes de Haydn, les dix de Mozart, les dix-sept de Beethoven, que les sonates, trios, quintettes de ces trois grands génies qui forment à eux trois

une trinité auguste autour de laquelle se groupent les autres maîtres à des distances inégales; que les compositions du même genre de Boccherini, de Schubert, de Weber, de Mendelssohn, etc., ne soient à l'enseignement musical ce que les anciens auteurs grecs et romains, et les écrivains de notre dix-septième siècle sont à l'enseignement littéraire. La connaissance de ces chefs-d'œuvre est la base de toute éducation musicale, et ceux qui les ignorent ne seront jamais aptes à juger sainement des ouvrages qui se produisent sur la scène lyrique.

Ces auditions auront insensiblement pour résultat d'ouvrir l'intelligence des élèves, non seulement aux beautés de la musique classique, mais encore aux beautés propres aux autres arts et aux caractères parallèles que présentent les productions de ceux-ci; car les arts sont tout de même famille: divers, quant à leur constitution, ils sont identiques quant à leur expression: *Etenim omnes artes quæ ad humanitatem pertinent*, dit Cicéron, *habent quoddam commune vinculum et cognatione quadam inter se continentur*. D'où il suit qu'ils offrent tous, dans leur évolution et sous l'influence des mêmes conditions sociales, des périodes à peu près semblables, de formation, d'accroissement, de perfection et de décadence.

Aidés par les lumières et les notions générales qu'ils puisent dans l'étude des diverses connaissances humaines, les élèves pénétreront le sens du discours musical; ils saisiront eux-mêmes les fils mystérieux au moyen desquels on peut établir certaines analogies entre Haydn, que l'on appelait de son vivant *le papa Haydn*, et notre bon La Fontaine; entre Gluck et Corneille; entre Mozart, Racine et Raphaël; entre Beethoven, Bossuet et Michel-Ange [Michelangelo]. Ils apprendront à distinguer les œuvres qui appartiennent à la musique pure, intime, livrée à ses propres forces, et, par cela même, douée d'une puissance irrésistible sur l'âme humaine, des œuvres qui appartiennent à cette autre musique liée à des paroles, à une action, à tous les accessoires du spectacle et de la mise en scène. Ils apprendront à se défier de ceux qui vantent leur goût pour la musique et qui n'aiment que celle des théâtres, et encore celle où abondent les inspirations vulgaires et les formules banales. Ils sauront qu'aimer la musique, non pour elle-même, mais à cause des choses auxquelles on l'associe, c'est ne pas l'aimer du tout; que d'ailleurs aimer la musique ne suffit pas, qu'il faut encore la comprendre; que chacun aime la musique au degré où il la comprend, et que ceux qui repoussent certaines œuvres et les rangent dédaigneusement et de prime abord sous la dénomination de *musique savante*, accusent leur éducation incomplète et leur propre impuissance. A coup sûr, la musique qu'on exécute aux concerts du Conservatoire, aux concerts populaires de M. Padeloup et dans les diverses Sociétés de musique de chambre, est de la musique savante, on ne peut plus savante; or nous voyons pourtant les transports d'enthousiasme qu'elle excite dans un auditoire composé de toutes les classes.

C'est pourquoi nous saluons avec bonheur et reconnaissance la mesure que vient de prendre M. le ministre de l'instruction publique, mesure qui ne saurait se borner au seul lycée Louis-le-Grand, et dont les générations qui nous succéderont recueilleront les bienfaits.

*JOURNAL DES DÉBATS*, 26 janvier 1866, p. 4.

Journal Title:	JOURNAL DES DÉBATS
Journal Subtitle:	None
Day of Week:	Vendredi
Calendar Date:	26 JANVIER 1866
Printed Date Correct:	Yes
Pagination:	4
Title of Article:	Untitled [Sujet: Concerts d'Alfred Holmes au Lycée Louis-le-Grand]
Subtitle of Article:	None
Signature:	J. D'ORTIGUE
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal main text
Cross-reference:	None